

COMMUNIQUE

Sous la présidence du **Premier Ministre, Chef du Gouvernement, S.E. Joseph DION NGUTE**, s'est tenue ce jeudi 08 octobre 2020, la 22^{ème} réunion du Comité interministériel chargé d'évaluer et de suivre la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale de riposte contre la pandémie du COVID-19 au Cameroun.

Les travaux de cette concertation ont porté sur la situation actualisée de la pandémie du coronavirus au Cameroun et la pré-évaluation de la rentrée scolaire 2020/2021, dans le contexte de la pandémie du COVID-19.

S'agissant de la situation épidémiologique du Cameroun, le Ministre de la Santé Publique a fait savoir qu'à date, **21 203** personnes ont été testées positives au COVID-19 dans notre pays, dont **20 117** cas de rémission et **411** décès. Ces statistiques induisent une amélioration du taux de guérison qui s'élève à **95%** et une régression du taux de létalité, qui se situe désormais à **1,9%**. A la faveur de la reprise des classes, les équipes spécialisées du Ministère de la Santé Publique accompagnent les ministères du secteur éducatif dans la lutte contre le COVID-19, afin de garantir le bon déroulement des enseignements. Dans cet ordre d'idées, une campagne de dépistage massif du personnel enseignant est en cours.

Concernant la pré-évaluation de la rentrée scolaire, le Ministre de L'Education de Base et celui des Enseignements Secondaires ont fait savoir que la reprise des cours est effective dans les établissements de l'enseignement maternel, primaire et secondaire, sur toute l'étendue du territoire national. Ils ont également souligné que le niveau de participation enregistré dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest est très appréciable.

Afin de respecter les consignes de distanciation physique dans les écoles, le nombre d'élèves par salle de classe est effectivement limité. Le système de mi-temps est appliqué dans les établissements à effectifs importants et l'enseignement à distance se poursuit. Par ailleurs, des mesures de police sanitaire et des protocoles anti-COVID-19 sont

appliqués dans les établissements scolaires, et le respect des mesures barrières y est de mise, à l'instar du port du masque de protection, de l'installation des dispositifs de lavage des mains ou de la désinfection régulière des écoles.

Au terme de la concertation, le **Premier Ministre** a prescrit :

- au **Ministre de l'Education de Base et au Ministre des Enseignements Secondaires**, de s'assurer du fonctionnement permanent des dispositifs mis en place dans les établissements relevant de leurs différents ordres d'enseignement, au titre de la lutte contre le COVID-19 en milieu scolaire ;
- au **Ministre de la Santé Publique**, de poursuivre sans relâche la mise en œuvre du plan de riposte contre la pandémie du coronavirus. Il devra à cet effet continuer d'accorder une attention soutenue à la recherche active des cas suspects au sein de la communauté et à la prise en charge des personnes infectées ;
- au **Délégué Général à la Sûreté Nationale**, en relation avec le **Ministre de la Santé Publique et le Ministre des Transports**, d'accroître la vigilance au niveau des postes frontières, en cette période de résurgence du coronavirus dans plusieurs pays ;
- **A tous les chefs des administrations impliquées**, de rester vigilants, engagés et déterminés dans la lutte contre cette pandémie, en veillant à l'exécution effective des directives qui leur ont été données antérieurement.-

Yaoundé, le 10 8 OCT 2020

Le Secrétaire Général des Services
du Premier Ministre,



FOUDA Séraphin Magloire